

**Compte Rendu
Conseil Communautaire
Séance du 25 mars 2010**

Etaient Présents

<i>Bourgueil</i>	: Mrs GAILLARD, MIRAND et Mme RIGUET
<i>Benais</i>	: Mme RIOCREUX et Mr NION
<i>Chouzé sur Loire</i>	: Mrs THIBAUT, BARRE et CROUVIZIER
<i>La Chapelle sur Loire</i>	: Mr PINARD et Mme FOUQUET
<i>Continvoir</i>	: EXCUSE
<i>Gizeux</i>	: Mrs BEAUPIED et DE LAFFON
<i>Ingrandes de Touraine</i>	: Mrs AMBRUGEAT et GOURBILLON
<i>Restigné</i>	: Mme GALBRUN et Mr BESNIER
<i>Saint Nicolas de Bourgueil</i>	: Mrs COUSSEAU et GOURDON

Absents excusés

<i>Continvoir</i>	: Mrs RENIER, GRANDEMANGE et CAMUS
<i>Ingrandes de Touraine</i>	: Mr MUREAU

Secrétaire de séance

Monsieur DE LAFFON

Avant de passer à l'ordre du jour, Monsieur le Président demande à l'Assemblée d'observer une minute de silence en la mémoire d'Elizabeth CAMUS, récemment décédée suite à une longue maladie.

I – EXAMEN ET VOTE DES BUDGETS DE L'ANNEE 2010

Le Président rappelle à l'Assemblée que l'ensemble des documents faisant l'objet de la présente question, a été largement détaillé en commission des finances.

Il propose ensuite d'examiner chaque budget.

1) BUDGET ANNEXE « CASERNE DE GENDARMERIE »

a) Section d'investissement

Cette section s'équilibre à 228 850,00 Euros.

A noter :

- 1) Un crédit de 54 300,00 Euros pour le remboursement de l'annuité de prêt (partie « capital ») contracté pour la construction de la nouvelle gendarmerie.
- 2) Un crédit de 3 000,00 Euros pour la pose d'une antenne collective et travaux divers.

b) Section de fonctionnement

DEPENSES			
	Chapitre 011	Charges à caractère général	10 600,00 Euros
	Chapitre 012	Charges de personnel	4 500,00 Euros
	Chapitre 66	Charges financières	100 963,65 Euros
	Chapitre 042	Opérations d'ordre - Amortissements	110 691,00 Euros
	Chapitre 022	Dépenses imprévues	2 095,35 Euros
		TOTAL	228 850,00 Euros
RECETTES			
	Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	149 630,40 Euros
	Chapitre 77	Produits exceptionnels	8 219,00 Euros
	Chapitre 002	Excédent antérieur reporté	15 809,60 Euros
	Chapitre 042	Opérations d'ordre - Amortissements	55 191,00 Euros
		TOTAL	228 850,00 Euros

Ce budget est adopté à l'unanimité.

2) BUDGET ANNEXE « ACTIVITES COMMERCIALES »

a) Section d'investissement

DEPENSES

Cinq programmes figurent dans ce projet de budget, il s'agit :

	<u>Crédits inscrits</u>
▪ Cave du Pays de Bourgueil (Travaux et matériel)	27 664,23 €uros
▪ Bureaux Relais	190 000,00 €uros
▪ Signalétique des P.A.	5 000,00 €uros
▪ Commerce de Continvoir (Achat et travaux)	147 000,00 €uros
▪ Travaux bâtiment abattoir	10 000,00 €uros

Soit un total de 379 664,23 €uros

Les opérations hors programme concernent notamment les remboursements d'annuités d'emprunts et les opérations d'ordre.

RECETTES

Elles sont essentiellement constituées de l'excédent antérieur, de subventions diverses, des cautions et loyers, et des opérations d'ordre.

Au total, la section s'équilibre à la somme de 511 551,03 €uros

b) Section de fonctionnement

DEPENSES			
	Chapitre 011	Charges à caractère général	33 910,00 €uros
	Chapitre 012	Charges de personnel	21 500,00 €uros
	Chapitre 66	Charges financières	14 354,87 €uros
	Chapitre 022	Dépenses imprévues	4 638,13 €uros
	Chapitre 042	Opérations d'ordre	165 631,00 €uros
		TOTAL	240 034,00 €uros
RECETTES			
	Chapitre 002	Excédent antérieur reporté	8 607,89 €uros
	Chapitre 75	Revenus des immeubles et produits divers	91 877,00 €uros
	Chapitre 77	Produits exceptionnels	84 257,77 €uros
	Chapitre 042	Opérations d'ordre	55 291,34 €uros
		TOTAL	240 034,00 €uros

Le vote de ce budget a donné les résultats suivants :

POUR : 17
CONTRE : 1 (Mr DE LAFFON)

Monsieur DE LAFFON s'est abstenu par solidarité avec les commerçants de Gizeux, vis-à-vis de l'inscription en dépenses d'investissement de l'opération « commerce à Continvoir ».

3) BUDGET PRINCIPAL DE LA CCPB

a) Section d'investissement

DEPENSES

Monsieur le Président énumère les programmes inscrits dans ce projet de budget :

▪ Viabilisation PA de Benais/Restigné	280 000,00 €uros
▪ Achat de matériel divers pour les services techniques	1 500,00 €uros
▪ Matériel de bureau et informatique	4 500,00 €uros
▪ Viabilisation PA de Bourgueil	50 000,00 €uros
▪ Achat logiciel	6 200,00 €uros
▪ Construction pôle multi accueil et équipements divers	864 150,00 €uros
▪ Panneaux signalétique divers	23 000,00 €uros
▪ Achat de terrain PA de Bourgueil (frais notariés)	1 004,00 €uros
▪ Grosses réparations des bâtiments communaux	46 000,00 €uros
▪ Etude OPAH (y compris subventions versées aux particuliers)	70 760,00 €uros
▪ Aménagement des locaux de la Trésorerie	117 000,00 €uros
▪ Aménagement de bureaux pour la CCPB	265 850,00 €uros
▪ Sécurisation des bâtiments Intercommunaux	6 187,00 €uros
▪ Achat de containers	2 000,00 €uros
▪ Opération ZAC	54 600,00 €uros
▪ Création de sentiers équestres/VTT	36 000,00 €uros

Soit **un total** de programmes qui s'élève à : **1 828 751,00 €uros**

Les autres dépenses, hors programmes, prennent en compte :

▪ Le remboursement des emprunts en capital	53 105,00 €uros
▪ Les dépenses imprévues	7 958,80 €uros
▪ Une participation pour travaux	4 000,00 €uros
▪ Le remboursement de cautions	1 680,00 €uros

Total hors programmes qui s'élève à : 151 588,88 €uros

Soit un total général de **1 980 339,88 €uros**

RECETTES

Pour la partie « programmes », elles sont essentiellement constituées de subventions et autofinancement de la collectivité, soit **au total 875 785,00 €uros**

Les autres dépenses, hors programmes, prennent en compte :

▪ Un excédent d'investissement reporté	509 726,80 €uros
▪ Un virement de la section de fonctionnement	144 591,00 €uros
▪ Des produits de cessions	13 845,00 €uros
▪ FCTVA	150 000,00 €uros
▪ Cautions des logements	1 680,00 €uros
▪ Les opérations d'ordre à l'intérieur de la section	234 819,00 €uros
▪ Les opérations d'ordre entre section	49 893,08 €uros

Total 1 104 554,88 €uros

Soit un total général de **1 980 339,88 €uros**

b) Section de fonctionnement

DEPENSES			
	Chapitre 011	Charges à caractère général	258 050,00 €uros
	Chapitre 012	Charges de personnel	334 780,00 €uros
	Chapitre 014	Atténuation de produits	1 308 460,52 €uros
	Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	275 669,00 €uros
	Chapitre 66	Charges financières	20 702,74 €uros
	Chapitre 67	Charges exceptionnelles	92 476,77 €uros
	Chapitre 022	Dépenses imprévues	43 051,71 €uros
	Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	144 591,00 €uros
	Chapitre 042	Opérations d'ordre entre section	234 819,00 €uros
		TOTAL	2 712 600,74 €uros

RECETTES			
	Chapitre 013	Atténuation de charges	24 600,00 €uros
	Chapitre 70	Produits de services	12 515,00 €uros
	Chapitre 73	Impôts et Taxes	655 948,00 €uros
	Chapitre 74	Dotations et participations	1 584 692,00 €uros
	Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	67 818,00 €uros
	Chapitre 002	Résultat reporté	332 075,74 €uros
	Chapitre 042	Opérations d'ordre entre section	34 952,00 €uros
		TOTAL	2 712 600,74 €uros

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide les trois budgets.

⇒ VOTE DES SUBVENTIONS

Monsieur le Président rappelle que les propositions d'attribution ont été examinées par la commission des finances. Il tient à souligner que certaines subventions seront beaucoup plus importantes que l'an passé, car les associations concernées bénéficiaient de contrats aidés de l'Etat, qui arrivent à échéance.

Il énumère ensuite les propositions de subventions :

1) Subventions annuelles

➤ Vienne Appart	2 000,00 €uros
➤ I.T.S.	28 177,00 €uros
➤ Halte garderie	71 266,00 €uros
➤ Relais d'Assistants Maternelles	10 000,00 €uros
➤ R.A.S.E.D.	1 862,00 €uros
➤ Office de Tourisme	68 970,00 €uros
➤ Le Petit Plus	2 040,00 €uros
➤ F.L.E.S.	500,00 €uros
➤ Lire et Dire	700,00 €uros

2) Subvention exceptionnelle (pour mémoire)

➤ Catastrophe HAITI	1 000,00 €uros
----------------------------	----------------

(Cette subvention avait été attribuée lors d'une précédente réunion)

Il sollicite ensuite l'avis du Conseil Communautaire sur ces propositions de subventions ; s'agissant de l'aide financière concernant ITS, celle-ci sera examinée séparément, car Monsieur MIRAND, Président de cette association, n'a pas le droit juridiquement, de participer au vote.

L'assemblée, à l'unanimité, adopte les propositions de subventions détaillées ci-dessus.

En ce qui concerne la subvention au profit d'I.T.S. (Monsieur MIRAND ayant quitté la salle),

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, se prononce également favorablement.

Le Président est autorisé à signer les conventions avec les Présidents et Présidentes d'associations, pour les aides dépassant les 23 000,00 euros.

II – VOTE DE TAUX

1) Cotisation Foncière des Entreprises (ex Taxe Professionnelle)

A l'unanimité, le Conseil Communautaire décide de modifier le taux actuel de 13,57 % et de le passer à 14,66%.

2) Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Par rapport aux recettes attendues au niveau du SMIPE, Monsieur le Président propose à l'Assemblée, pour l'année 2010, de se prononcer sur les taux suivants :

<i>Bourgueil</i>	:	8,45
<i>Benais</i>	:	8,50
<i>Chouzé sur Loire</i>	:	11,61 (il y a 2 zonages concernés) et 10,35
<i>La Chapelle sur Loire</i>	:	13,05
<i>Continvoir</i>	:	10,94
<i>Gizeux</i>	:	8,61
<i>Ingrandes de Touraine</i>	:	9,74
<i>Restigné</i>	:	7,30
<i>Saint Nicolas de Bourgueil</i>	:	10,25

Le vote à main levée, pour cette proposition de taux, donne le résultat suivant :

- POUR le vote de ces taux	:	16
- Abstentions	:	2 (Mr Mirand et Mme Riguet)

Tour de table

Monsieur MIRAND

Il commente une réunion organisée sur la filière bois par le Parc Naturel Régional ; cette réunion s'est déroulée le 18 mars 2010.

Les deux principaux points abordés ont été les suivants :

1) Gestion forestière

a. L'O.N.F.

Il gère les forêts publiques ; toutes les forêts communales sont gérées par l'Office National de la Forêt, et disposent toutes d'un plan de gestion.

b. Le C.R.P.F. (Centre Régional de la Propriété Forestière)

Il gère les forêts privées. Les plans de gestion sont obligatoires, si la surface (d'un seul tenant) est supérieure à 20 hectares.

Ces plans sont toutefois recommandés pour une surface comprise entre 2 et 20 hectares.

Pour les forêts communales, il a vivement été recommandé de faire certifier leur forêt (certificat P.E.F.C) ; l'O.N.F peut accompagner les communes pour engager une telle démarche.

L'obtention de cette certification favorisera la vente des bois communaux dans les années à venir.

2) Filière bois

Une présentation des différentes filières a été faite ; cela concerne le bois d'œuvre, pour la construction, pour l'énergie.

Pour la filière énergie, peu de collectivités sont intéressées ; cette filière ne sera donc pas développée.

En résumé, pour développer une telle filière, il faut impérativement que les collectivités s'engagent vers ce type de chauffage.

Monsieur BARRE

- Plan « Plastivaloire »

Il apporte des informations sur ce plan qui sera mis en place, suite à la suppression de 72 emplois. La Communauté de Communes du Pays de Bourgueil est concernée car des personnes licenciées résident sur son territoire.

De prochaines réunions permettront d'apporter plus de précisions sur ce plan.



Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h20.

Fait à Bourgueil, le 2 avril 2010.

Le Président,

Jacques GAILLARD